

COMMUNE DE
LOUVERNÉ

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 053-215301409-20240318-PC24K1004-AI

Demande déposée le 24/02/2024

N° PC 53 140 24K1004

Par : Monsieur CHABLE GILLES
Madame CHABLE VERONIQUE

Demeurant à : 14 RUE DE LISBONNE
53950 LOUVERNE

Pour : CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Sur un terrain sis à : 6 IMPASSE DES MOINEAUX - LA GRANDE MOTTE
SUD - LOT N°44
53950 LOUVERNE
AH 0341 - Superficie du terrain 422 m²

Surface de plancher : 87.02 m²

Nb de logements : 1
- Individuels : 1
- Collectifs :

Destination : Habitation

LE MAIRE

Vu la demande de permis de construire susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.424-1 et suivants, R.424-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé en vigueur, et notamment le règlement de la zone AUH,

Vu le lotissement dit "La Grande Motte Sud" Tranche 1 n° 053 140 20 K 3001 approuvé le 28/05/2021,

Vu l'autorisation de vente des lots et de différer les travaux de finition en date du 21/06/2022,

ARRETE

ARTICLE 1 -

Le permis de construire est accordé.

ARTICLE 2 -

La construction sera édifiée à l'aplomb de la limite de propriété sans intervalle, ni débord de toit sur le fonds voisin. Les eaux pluviales seront récupérées sur le fonds du demandeur.

ARTICLE 3 -

Le traitement des clôtures respectera le règlement du lotissement.
Le terrain sera planté à raison d'un arbre de petite tige type arbre fruitier.

TAXE -

En application du décret du 25/01/2012 relatif à la réforme sur la fiscalité de l'aménagement, le projet est soumis à la Taxe d'Aménagement dont l'assiette et le recouvrement seront mis en œuvre par les services de l'État.

LOUVERNE, le 18/03/2024

MISE EN LIGNE LE : 27.03.24

Le Maire, Sylvie VIELLE



Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt : 26/02/2024

La présente décision est transmise ce jour au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.